

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le neuf avril deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02/04/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Marie-Hélène BAGNAUD (en remplacement de Bernard DUMONT), Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Jean-Pierre MORLON, Eric RIBIERE (en remplacement de Pierre LANGLADE), Paul DUCHEZ, Arlette DEMAR, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAINT, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Daniel CHAPOULAUD (en remplacement de Béatrice DUFOUR), Catherine CELESTIN, Michelle DEMONET (en remplacement de Gérard BARRAUD), Roger DESROCHES (en remplacement d'Alain FAUCHER), Carole DUFOUR (en remplacement de Yves CHABRIER), Catherine GAUTHIER, Dominique GILLES, Jean-Luc HADJADJ (en remplacement d'Edith LERENARD), Hubert LEHMANN, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Chantal MOUNIER (en remplacement de Rémi JANDAUD), Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF (en remplacement de Valérie GIROIR), Henri PALA, Emmanuel POISSON, Claude REYGNAUD (en remplacement de Camille DUDOGNON), Monique REIX-BUSSY Sabine VINCENT, Odette WENCLICK (en remplacement de Nadine MAGY).

**EXCUSES :** Jean-Claude BASSET, Patrick DESCHARLES, , Dominique DUNAUD, Philippe STEYAERT.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## **2013-067 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 DE L'OFFICE DE TOURISME.**

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,  
Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,  
Vu la délibération 2013-029 du 7/03/2013 sur le Débat d'Orientation Budgétaire de l'école de musique

Monsieur le Président propose le budget primitif 2013 de l'office de tourisme de la Communauté de Communes de Noblat à l'assemblée délibérante.

## **Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

Adopte le budget primitif 2013 de l'office de tourisme de la Communauté de Communes de Noblat.

### **FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES (€)	RECETTES (€)
114 655,00	114 655,00

### **INVESTISSEMENT :**

DEPENSES (€)	RECETTES (€)
20 215,00	20 215,00

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 11/04/2013.

Certifié exécutoire

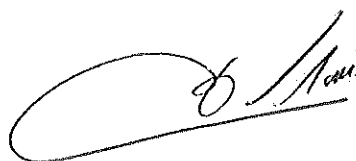
Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** OFFICE DE TOURISME - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

---

**Date de transmission de l'acte :** 22/04/2013

**Date de réception de l'accusé de réception :** 22/04/2013

---

**Numéro de l'acte :** 2013-067 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20130409-2013-067-DE

---

**Date de décision :** 09/04/2013

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.2. Fiscalité